

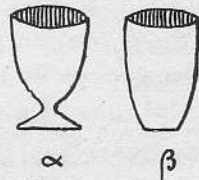
suspend hab. plusieurs par un même petit anneau.

- 011+9 chetembex 011+9 (latin : "september") sm. (s.s.pl.) || septembre (mois de septembre du calendrier julien) || peu us.
- 1:0+9 cheterouân 1:0+9 * sm. (pl. cheterouânen ,1:0+9) || percale blanche forte et glacée || syn. de kenbrîk || peu us.
- 99 chitta 99 sm. (col. s.n.d'u.) (pl. de div. chittâten 1+99) || poivre ; piment.
- 199 echchîtân 199 * sm. (pl. echchîtânen ,199) || démon tentateur (mauvais esprit tentateur) || syn. d' iblis || peu us.

D V

- vedd V va. prim ; conj. 11 "els" ; ω (iddâ , iddâ , éd iedd , our iddê) || piler (broyer dans un mortier) || a aussi les s. pas. et pron. "être pilé" et "se piler" || p. ext. "bâtre [le grain] (avec des bâtons servant de râaux pour séparer le grain de la paille) ; bâtre [le grain] dans un mortier, pour le décontiquer, sans le broyer" , le rég. div. étant n'importe quel grain , blé , orge , riz , quel grain , blé , orge , sorgho , etc. || v. 111 || lebejjct (Ta.1).
- Soueddi 3V:0 va. f.1 ; conj. 116 "soueixi" ; ω (isouedda , iesiouedda , éd isoueddi , our isouedda) || faire piler || se c. av. 2 acc. || a t. les s. c. à c. du prim. au s. act.
- Souedd V:0 va. f.1 ; conj. 117 "soueix" ; ω (isouedd , iesiouedd , éd isouedd , our isouedd) || m. s. q. le pr.
- nemeddi 3V:11 va. f. 2⁶⁴ ; conj. 49 "medeggore" ; ω (inmedda , ienî = medda , éd inmeddi , our inmedda) || piler ensemble ,
- nemedd V:11 va. f. 2⁶⁴ ; conj. 183 "nemeix" ; ω (inmedd , ienîmedd , éd inmedd , our inmedd) || m. s. q. le pr.
- toueddi 3V:1+ m. f. 3 ; conj. 193 "toueddi" ; (ittouedda , iettouedda , éd ittoueddi , our ittouedda) || être pilé ; se piler || a t. les s. c. à c. du prim.
- touedd V:1+ m. f. 3 ; conj. 194 "touedd" ; (ittouedd , iettouedd , éd ittouedd , our ittouedd) || m. s. q. le pr.
- tâdd V+ va. f. 6 ; conj. 225 "tâgg" ; ω (itâdd , our itedd) || piler hab. || a aussi les s. pas. et pron. || a t. les s. c. à c. du prim.
- sâouedda V:0 va. f. 1.10 ; conj. 238 "tâzejjja" ; ω (isâouedda , our isoueddi) || faire hab. piler || se c. av. 2 acc. || a t. les s. c. à c. de la f. 1.
- tîmmeddi 3V:11+ va. f. 2⁶⁴. 12 ; conj. 244 "tîmendou" ; (itîmmeddi , our itîmmeddi) || piler hab. ensemble.
- îtîtoueddi 3V:++ m. f. 3.12 ; conj. 244 "tîmendou" ; (itîtoueddi , our

- itoueddi) || être hab. pilé ; se piler hab. || a.t. les s. c. à c. de la f. 3.
- tidaout +:V+ sp. nv. prim ; (pl. tidaouïn 1:V+) || fait de piler || a aussi les s. pas. et pron. "fait d'être pilé" et "fait de se piler" || a.t. les s. c. à c. de prim.
- asoueddi 3V:O sm. nv. f. 1 ; Ç (pl. isouedditen 1+V:O), as esouedditen || fait de faire piler || a.t. les s. c. à c. de la f. 1.
- anneddi 3V:1 sm. nv. f. 2^{bi} ; Ç (pl. innedditen 1+V:1), as annedditen = dedden || fait de piler ensemble.
- atoueddi 3V:+ sm. nv. f. 3 ; Ç (pl. itouedditen 1+V:+), as etouedditen fait d'être pilé ; fait de se piler || a.t. les s. c. à c. de la f. 3.
- tindé 3V+ sp. (pl. tandiorïn 1:V+) || mortier avec pied (mortier pour piler ayant un pied) || diffère d'akabar "mortier sans pied". Le tindé et l'akabar peuvent tous 2 être de n'importe quelle dimension ; ils ne diffèrent que par leur forme ; la 1^{ère} (α) a un pied, le 2^d (β) n'en a pas || p. ext. "pain (de sucre ; de sel)"; ne se dit que des pains de sucre et de sel de forme coniques, dont la forme rappelle celle du mortier de la tindé "mortier". Le sel se vend en pains coniques dans certaines parties du Sahara et du Soudan || p. ext. "pièce de bois renflée à une de ses extrémités (entrant dans la construction de la selle de méhari pour femme)". Il y a 4 tindé dans la selle de méhari pour fem. ; elles sont ainsi nommées à cause de leur extrémité renflée qui rappelle la forme du mortier. v. : éké, tékéout.
- taddaouïn 1:V+ sp. (pl. s. s.) || dysenterie (maladie infectieuse avec ulcérations intestinales).
- eddeh :V va. prim ; conj. 27 "eddel" ; (iddch, iddâh, éd iddeh, our iddik) || syn. d'edd | moins us. qu'edd.
- zoudeh :V* va. f. 1 ; conj. 163 "zoudeh" ; (iezgoudeh, iezgoudeh, éd izoudeh, our izougoudeh) || syn. de soueddi.
- nemeddeh :V:1 va. f. 2^{bi} ; conj. 42 "lekeslekes" ; (inmeddeh, ienimedd = dedh, éd inmeddeh, our inmeddeh) || syn. de nemeddi.
- nemeddah :V:1 va. f. 2^{bi} ; conj. 42 "lekeslekes" ; (inmeddah, ienimeddah, éd inmeddah, our inmeddah) || m. s. q. le pr.
- toueddeh :V:+ m. f. 3 ; conj. 190 "toueksen" ; (ittoueddeh, iettoueddeh, éd ittoueddeh, our ittoueddeh) || syn. de toueddi.
- toueddah :V:+ m. f. 3 ; conj. 190 "toueksen" ; (ittoueddah, iettoueddah, éd ittoueddah, our ittoueddah) || m. s. q. le pr.
- tâddeh :V+ va. f. 6 ; conj. 226 "tâddel" ; (itâddeh, our itâddeh) || syn.



de tâdd.

- zôûdôûh : V Ψ va. f. 1. 18 ; conj. 260 "tôûkôûd"; (izôûdôûh, our izôûdôûh)
 || syn. de sâouedda.
- tînneddîh : V Γ + va. f. 2⁶⁴, 13 ; conj. 246 "tîdekkôûl"; (~~itînneddîh, our itînneddîh~~) || syn. de tînneddî.
- tînneddâh : V Γ + va. f. 2⁶⁴, 13 ; conj. 246 "tîdekkôûl"; (itînneddâh, our itînneddâh) || m. s. q. le pr.
- tîtoueddîh : V: + + vn. f. 3. 13 ; conj. 246 "tîdekkôûl"; (itîtoueddîh, our itîtoueddîh) || syn. de tîtoueddî.
- tîtoueddâh : V: + + vn. f. 3. 13 ; conj. 246 "tîdekkôûl"; (itîtoueddâh, our itîtoueddâh) || m. s. q. le pr.
- ôûdôûh : V sm. nv. prim ; (pl. ôûdôûhen 1: V) || syn. de tîdaout.
- âzôûdech : V Ψ sm. nv. f. 1 ; Φ (pl. izôûdôûhen 1: V Ψ), our zôûdôûhen || syn. de âsoueddi.
- ânmeddeh : V Γ sm. nv. f. 2⁶⁴ ; Φ (pl. inmeddîhen 1: V Γ), our inmeddîhen) || syn. de ânmeddi.
- ânmeddah : V Γ sm. nv. f. 2⁶⁴ ; Φ (pl. inmeddâhen 1: V Γ), our inmeddâhen || m. s. q. le pr.
- âtoueddeh : V: + sm. nv. f. 3 ; Φ (pl. itoueddîhen 1: V: +), our itoueddîhen || syn. de âtoueddi.
- âtoueddah : V: + sm. nv. f. 3 ; Φ (pl. itoueddâhen 1: V: +), our itoueddâhen || m. s. q. le pr.
- dehdêh : V: V va. prim ; conj. 99 "berég"; (ieddêhdêh, ieddêhdêh, éd ieddêhdêh, our ieddêhdêh) || amollir on battant entre 2 pierres || a aussi les s. pas. et pron. "être amolli par battage entre 2 pierres" et "s'amollir par battage entre 2 pierres" || peut avoir pour rég. dir. tout ce qu'on amollit par battage entre 2 pierres, p. ex. de la viande, des cordes, certaines plantes fourragères, etc.
- zeddêhdêh : V: V Ψ va. f. 1 ; conj. 122 "seddekkel"; (izdêhdêh, iedzêhdêh, éd izeddêhdêh, our izdêhdêh) || faire amollir par battage entre 2 pierres || a aussi les s. pas. et pron. "être amolli par battage entre 2 pierres" se c. av. 2 acc. || sign. aussi "amollir en battant entre 2 pierres"; d. ce s. est syn. du prim. au s. act.
- tâdêhdâh : V: V + va. f. 7 ; conj. 230 "târegâh"; (itâdêhdâh, our itedêhdîh) || amollir hab. en battant entre 2 pierres || a aussi les s. pas. et pron.
- zâdêhdâh : V: V Ψ va. f. 1. 7 ; conj. 230 "târegâh"; (izâdêhdâh, our ize = zedêhdîh) || faire hab. amollir par battage entre 2 pierres || se c. av. 2 acc. || a t. les s. c. à c. de la f. 1.

- ādehdēh :V:V sm. nv. prim; φ (pl. idehdāhen 1:V:V), ḏax ḏehōhen || fait d'amollir en battant entre 2 pierres || a aussi le s. pas. et pron. "fait d'être amolli par battage entre 2 pierres" et "fait de s'amollir par battage entre 2 pierres".
- āzeddehdēh :V:V^h sm. nv. .1; φ (pl. idehdāhen 1:V:V), ḏax ḏehōhen izeḏdehdāhen 1:V:V^h), ḏax zeddehdāhen || fait de faire amollir par battage entre 2 pierres || a t. le s. c. à c. de la f. 1.
- tēdahdaht +:V:V+ sf. φ (pl. tidahdahin 1:V:V+), ḏax tēdahdahin || aliment amolli par battage entre 2 pierres || se dit de tout aliment, pour pers. ou pour an, amolli par battage entre 2 pierres, p. ex. de viande, de plantes fourragères, etc, amollies par ce procédé.
- Vōūdi ≧V sm. (pl. ōūdiāouen 1:≧V) || beure fondu || diffère de tesendout "beure frais".
- Vtēdet +V+ sf. (s. s. pl.) || vérité.
- Vtēda +V+ sf. (s. s. pl.) || datte sans noyau (datte mal conformée dépourvue de noyau).
- Vādda +V (Āā, Āā) sm. || papa (mon père; père) || fam. || syn. d'ābba (Āh) || non us. dans l'Āh.
- Vtēde || v. :V edou.
- Vaddex || v. VV aded.
- lāddat || v. VV aded.
- V d̄ (ed) V pi. prép. M || avec; dans; d'avec; de dans, de || p. ext. "et avec; et" || d. les s. "avec; et avec; et", s'emploie devant les subs, les pron. et les particules, mais non devant les verbes, ni devant les pr. ab. de la 1^{re} p. s. (Ex. iglā d̄ Mōūsa % il est parti avec M. (il est parti en emmenant M : et non emmené par M, ni M. l'accompagnant de son propre mouvement) = iglā enta d̄ Mōūsa % il est parti lui avec M. (il est parti avec M : tous 2 allant de concert, sans que l'un soit emmené par l'autre) = Mōūsa iglā d̄ es % M. est parti avec lui (M. est parti en l'emmenant) = ē d̄ Mōūsa eglēn % ceux qui avec M. sont partis (ceux qui habitent avec M. sont partis) = Mōūsa d̄ Kenān eglēn % M. et K. sont partis = nēīex tāmett ennek et ta mīt % j'ai vu ta femme et celle de lui (j'ai vu ta f. et la sienne) = mi d̄ iglā? % avec qui est-il parti? = ma d̄ iglā? % avec quoi est-il parti? = rūx Dāssin foull innin tehōsei d̄ innin telā taittē % j'aime D. parce qu'elle est belle et qu'elle a de l'intelligence) || d. les. "dans; de dans, de", est syn. de ḏax. "dans; de dans, de", mais ne s'empl. pas de la même manière que lui. L'emploi, en certaines circonstances, de d̄ à la place de

daṣ, dans le sens de "dans", semble particulier à l'Âh.; dans des cas où l'emploi de ḏ est obligatoire dans l'Âh., on emploie daṣ dans l'Ad. et l'Âix, p. ex. devant les pr. af. rég. des particules. // lorsque "dans; de dans, de" a pour rég. un pr. af. qui n'est pas à la 1^{re} p. s., on le traduit touj. par ḏ, jamais par daṣ; lorsqu'il a pour rég. un des pron. indéfinis éoua "le lieu qui, le lieu que; un lieu qui, un lieu que", é "le lieu [qlq' il soit] qui, le lieu [qlq' il soit] que; un lieu [qlq' il soit] qui, un lieu [qlq' il soit] que", ou une des particules mami, emmi, d-în-dox, dimârdox, enigôum, kéla, on le traduit touj. par ḏ, jamais par daṣ; lorsqu'il a pour rég. un subs., un pron. relatif ou démonstratif, un pr. indéfini autre qu' éoua ou é, ou un pr. af. à la 1^{re} p. s., il se traduit touj. par daṣ, jamais par ḏ, (excepté: 1^o quand il a pour rég. le subs. âmmas "intérieur": avec âmmas "dans" se traduit ad libitum par daṣ ou par ḏ; 2^o quand il a pour rég. un subs. le précédant immédiatement et signifiant lieu (en général), moment, jour, nuit, année, temps (en général), ou qlq. ch. d'analogue, ou un pronom relatif le précédant immédiatement et signifiant lieu (en général), moment, jour, nuit, temps (en général), ou quelque chose de relatif tel que sa et sa précédant un subs. de ce genre; c. à d. quand il a pour régime le précédant immédiatement, que le pronom et le substantif qui suivent sans altération notable du sens, ou un subs. suivi ou non d'un pr. relatif, qui peut, sans altération notable du sens, sans, qui peut, sans altération notable du sens, se remplacer par un des pron. indéfinis éoua "le lieu que; le moment que", é "le lieu qlq' il soit que; le moment qlq' il soit que": dans ce cas, "dans" se traduit ad lib. par daṣ ou par ḏ; 3^o quand il a pour rég. le pron. indéfini a le précédant immédiatement et formant avec lui la locution a ḏ signifiant "jusqu'à ce que; lorsque": dans cette locution (dont le sens littéral est "ce que dans (ce dans quoi)"), "dans" se traduit touj. par ḏ, jamais par daṣ; 4^o quand il a pour rég. le pron. indéfini a le précédant immédiatement et formant avec lui l'expression a ḏ signifiant "c'est... que", a étant précédé lui-même d'une des particules d-în-dox, d-î-nex, dimârdox, enigôum, ou d'une autre analogue signifiant le lieu ou le temps en général: dans cette expression (dont le sens littéral est "ce que dans (ce dans quoi)"), "dans" se traduit touj. par ḏ, jamais par daṣ; 5^o quand il a pour rég. le pron. indéfini a le précédant immédiatement et formant avec lui l'expression a ḏ signifiant "c'est que", a étant précédé lui-même d'un subs. signifiant lieu (en général), moment, jour, nuit, année, temps (en général), ou qlq. ch. d'analogue: dans cette expression (dont le sens littéral est "ce que dans (ce dans quoi)"), "dans" se traduit ad lib. par daṣ ou par ḏ.) // ex. de ḏ "dans; de dans" ayant pour rég. un pr. af.: Môusa iekk'im ḏ esen % M. est assis dans eup (M. est assis au milieu d'eup) = tallit settefet, ou ḏ es tidaouen % le mois noir non dans lui ils se marient (le mois noir, on ne s'y marie pas) = elk'ôc oua ḏ enox g'ô, ou tt é nitaou % le bien que dans nous tu as fait, nous ne l'oublions pas (le bien que tu nous a fait, nous ne l'oublions pas) = icouel ḏ esen % il s'est enfui de dans eup (il s'est enfui du milieu d'eup) = é ḏ esen ikkes tāsengefa % de dans eup il ôtera la pelure (il en ôtera la pelure) = ien ḏ esen % un de dans eup (un d'eup) // ex. de ḏ "dans" ayant pour rég. un des pron. indéfinis éoua, é: néic k' éoua ḏ insâ % je l'ai vu au lieu que dans il a été couché (je l'ai vu au lieu où il était couché) (ou: je l'ai vu au moment que dans il a été couché (je l'ai vu lorsqu'il était couché)) = lert i éoua ḏ mêlnet di d'ôn % fais-moi connaître le lieu que dans ont été les femmes, fais-moi connaître le lieu

dans lequel sont les femmes) = éd eKkeṣ Kenân éoua d é slex iḡel-d Āhaggax %
 j'irai chez K. au moment que dans j'entendrai il a quitté [pour venir ici] l'Āh. (j'irai
 chez K. lorsque j'apprendrai qu'il est venue de l'Āh.) = é d ill ābarad, sédou t % q.lq.
 lieu que dans a été un garçon, réunis - le (en q.lq. lieu que soit un garçon, réunis -
 le ; en q.lq. lieu qu'il y ait des garçons, réunis - les) = ouï ānax-d āman, é d
ellén % apporte - nous ici de l'eau, q.lq. lieu que dans elle a été (apporte - nous de l'eau,
 en q.lq. lieu qu'elle soit ; apporte - nous de l'eau, en q.lq. lieu qu'il y en ait) = é d iglā, éd
eKnesen deffer es % le moment q.lq'il soit que dans il est parti, ils se disputeront après
 lui (à q.lq. moment qu'il parte, ils se disputeront après son départ). — Comme on le voit
 par ces ex., éoua d "le lieu que dans (le lieu dans lequel) ; le moment que dans (le moment
 dans lequel)" signifie sour. "lorsque" ; é d "en q.lq. lieu que dans ; en q.lq. moment que
 dans" signifie sour. "en q.lq. lieu que" et q.lq. "en q.lq. moment que". || ex. de d "dans"
 ayant pour réq. le pron. indéfini a : ḡeidex a d uiden haret ennit % patiente
 ce que dans il comptera sa chose (patiente jusqu'à ce qu'il compte sa chose) = ḡeidex a
d ouladen emnās % patiente ce que dans auront soit les chameaux (patiente
 jusqu'à ce que les chameaux aient soit) = a d iekK Mōsa, é hās t illexet %
 ce que dans il ira à M., il le lui fera connaître (lorsqu'il ira à M., il le lui fera cou =
 = naître) = d-în-dex a d iemmout % là ce que dans il est mort (c'est là qu'il est mort) =
dimardex a d é igel % maintenant ce que dans il partira (c'est maintenant qu'il
 partira) = enḡōum a d iglā % auparavant ce que dans il est parti (c'est précédemment
 qu'il est parti) = dimardex a d iglā % maintenant ce qu'il part (c'est maintenant qu'il
 part ; on : c'est maintenant qu'il partira) = enḡ aḡol a d iouā % hier ce que dans il est né
 (c'est hier qu'il est né) = éhod ouā-rex a d é igal % cette nuit-ci ce que dans il partira (c'est
 cette nuit-ci qu'il partira) = toufat a d é emmet % demain ce que dans il mourra (c'est de =
 = main qu'il mourra) = ouētai ouā-rex a d ieddou (ou : ouētai ouā-rex a dax ieddou)
 % cette année-ci ce que dans il s'est marié (c'est cette année-ci qu'il s'est marié). — A d "ce que
 dans (ce dans quoi)" signifie hab. "jusqu'à ce que" et q.lq. "lorsque" et "c'est... que". ||
 ex. de d "dans" ayant pour réq. une des particules mani, omni, d-în-dex ;
dimardex, enḡōum, kela ; mani d insā % quoi du lieu que dans il a
 couché ? (où a-t-il couché ?) = emmi d iglā ? % quoi de moment que dans il
 est parti ? (quand est-il parti ?) = éd eKkeṣ Mōsa d-în-dex d iekKēm % j'irai
 à M. là-bas dans il est assis (j'irai à M. à ce lieu - là où il est assis) = éd
eKkeṣ Kenân d-în-dex d é slex iḡel-d Āhaggax % j'irai
 chez K. là-bas dans j'entendrai il a quitté [pour venir ici] l'Āh.
 (j'irai chez K. à ce moment - là que j'apprendrai qu'il est venue de
 l'Āh.) = dimardex d ensen, ci in % maintenant dans ils ont été
 couchés, laisse - les (maintenant qu'ils sont couchés, laisse - les) = ma
foull ou hās ten tennid enḡōum d our iglé ? % quoi pour ne les

lui as-tu pas dit auparavant dans il n'est pas parti? (pourquoi ne le lui as-tu pas dit auparavant alors qu'il n'était pas parti?) = enjoûm o iglä, ma foull ou hâs ten tennid? % auparavant dans il est parti, pourquoi pour ne le lui as-tu pas dit? (auparavant alors qu'il est parti, pourquoi ne le lui as-tu pas dit? pourquoi ne le lui as-tu pas dit auparavant, au moment de son départ?) = Môusa Kela o ikf amis Kenân % M. antérieurement a donné un chameau à K. — Comme on le voit par ces ex, mani o sign. "où?"; emmi o sign. "quand?"; o-in-dex o sign. "à ce lieu-là où; à ce moment là que"; dimaxdex o sign. "maintenant que"; enjoûm o sign. "auparavant alors que"; Kela o sign. "antérieurement" || ex. de o "dans" ayant pour rég. le précédent, msabs. ou un pron. relatif signifiant lieu (en général), moment, jour, nuit, année, temps (en général), ou qdq. d'analogue, et pouvant être remplacés par un des pronoms indéfinis éoua "le lieu que; le moment que", é "le lieu qdq' il soit que; le moment qdq' il soit que"; 1. édeg oua o insä % le lieu que dans il a couché (le lieu dans lequel il a couché) = 2. ahel oua o iglä % le jour que dans il est parti (le jour dans lequel il est parti) = 3. émix oua o iglä % le moment que dans il est parti (le moment dans lequel il est parti) = 4. ârietai oua o iglä % l'année que dans il est parti (l'année dans laquelle il est parti) = 5. édeg o insä % le lieu [qdq' il soit] dans [lequel] il a couché (en qdq. lieu qu'il couche) = 6. ahel o iglä % le jour [qdq' il soit] dans [lequel] il est parti (en qdq. jour qu'il parte) = 7. émix o iglä % le moment [qdq' il soit] dans [lequel] il est parti (à qdq. moment qu'il parte) = 8. ârietai o iglä % l'année [qdq' elle soit] dans [laquelle] il est parti (en qdq. année qu'il parte) = 9. ahen-di o iglä % ce jour de là dans il est parti (ce jour d'alors dans lequel il est parti) = 10. émix en o-in o iglä % ce moment de là-bas dans il est parti (ce moment d'alors dans lequel il est parti) = 11. ârietai en o-in-dex o iglä % cette année de là-bas dans il est parti (cette année d'alors dans laquelle il est parti). — Dans ces onze ex., on peut ad lib. mettre o ou dex dans les 3 dominica, il faut o, on ne peut pas mettre dex || les expressions a o "ce dans quoi (jusqu'à ce que; lorsque; c'est... que)", éoua o "le lieu dans lequel; le moment dans lequel (lorsque)", é o "en qdq. lieu que; en qdq. moment que", mani o "où?", emmi o "quand?", o-in-dex o "au lieu où; au moment que", dimaxdex o "maintenant que", enjoûm o "auparavant alors que", Kela o

"antérieurement", édeg oua d, édeg d "le lieu dans lequel, etc.",
ahel oua d, ahel d, ahen-dî d, etc. "le jour dans lequel, etc.",
émix oua d, émix d, émix-dî d, etc. "le moment dans lequel,
 etc.", âouétai oua d, âouétai d, âouétai-d-în d, etc. "l'année
 dans laquelle, etc." présentent la particularité suivante: d s'y
 sous-entend toujours, au lieu de s'y exprimer, lorsque le verbe qui
 les suit est précédé d'un pron. affixe son reg. direct ou indirect, ou
 d'une des particules séparables éd, în. — Dans 6 de ces expres-
 =sions, éoua d, é d, mani d, emmi d, d-în-dex d, Kela d,
 la particule d peut ad lib. rester ou disparaître quand éoua, é, mani,
emmi, d-în-dex, Kela sont suivis d'un des verbes ell "être",
emel "être (dans un lieu)", emmâl "être hab. (dans un lieu)". —
 Dans les autres cas, d s'exprime toujours. — Certaines de ces
 expressions présentent aussi des particularités en ce qui concerne
 la particule é ou éd du futur. Ces particularités sont: 1° lorsque
a d signifie "jusqu'à ce que; lorsque" (non quand il signifie
 "c'est... que"), si le verbe qui suit est au futur, on ne met
 devant lui aucune particule du futur, ni é, ni éd. 2° lorsque
d-în-dex d et dimar-dex d sont suivis d'un verbe au futur, ce
 verbe prend avant lui, non la particule éd, mais la particule é.
 3° le verbe qui suit édeg d, ahel d, émix d, âouétai d, etc.
 se met toujours au passé, jamais au présent ni au futur || d
 "dans" entre dans la formation de plusieurs particules dont les
 articles suivent || v. OV dex.

— d-ei-dex: V3V pi. adv. || ici, là; d'ici, de là || exprime la prox.
 ou l'éloign. modérés || est composé de d "dans", ei syllabe sans
 signification entrant dans la composition de certains pronoms et de
 certaines particules sans rien ajouter à leur sens, dex syllabe
 sans signification précise exprimant la proximité ou l'éloignement
 modérés || ex. ikKâ d-ei-dex % il est allé là = illâ d-ei-dex
teKKêd % il est là tu vas (il est là où tu vas) = oua-n d-ei-dex
au Tâouat, okKoz hadân % depuis là jusqu'au Touat, 4 nuits
 (de là au Touat, il y a 4 jours de marche) = ouéjix âles en
d-ê-dex, âles en d-ei-dex a ten innên % non pas un h. d'ici,
 un h. de là ce qui les ayant dits (ce n'est pas un h. d'ici, c'est un
 h. de là qui l'a dit) = Kouka teh Âsekrem; égréouex ôrédi
d-ei-dex % K. est dans Â; j'ai trouvé du beurre là (ou de là) (K.
 est à Â; j'ai reçu du beurre là (en y allant); ou: K. est à Â; j'ai
 reçu du beurre de là (par un envoi qu'on m'a fait)).

ḍ-în IV pi. adv. || lâ, lâ-bas; de lâ, de lâ-bas || expr. l'éloign. absolue || est composé de ḍ "dans", et în "là; lâ-bas" || ex. ikkâ ḍ-în % il est allé lâ-bas = oua-n ḍ-în ar Tâouat, okkoj-haḍân % depuis lâ-bas jusqu'au Touat, 4 nuits (de lâ-bas au Touat, il y a 4 jours de marche) = ourqijr âles en ḍ-î-req, âles en ḍ-în a ten innên % non pas un h. d'ici, un h. de lâ-bas ce qui les ayant dits (ce n'est pas un h. d'ici, c'est un h. de lâ-bas qui l'a dit) = ousên-ḍ miḍden ed-felnîn Tit, éouïen i-ḍ tereout ḍ-în % sont arrivés ici des h. ayant quitté T. [pour venir ici], ils m'ont apporté une lettre de lâ-bas (des h. venus de T. sont arrivés ici, ils m'ont apporté une lettre de lâ-bas) || ḍ-în, précédé de la prép. n du gén., forme l'expr. en ḍ-în "de lâ-bas", qui sign. sour. "d'alors" avec sens d'éloign. absolue dans le temps passé || en ḍ-în "d'alors", expr. l'éloign. exprimant l'éloign. absolue dans le temps passé, peut se placer immédiatement après les subs. (Ex. âles en ḍ-în % l'h. d'alors = âouétai en ḍ-în % l'année d'alors) || en ḍ-în "d'alors", expr. = mant l'éloign. absolue dans le temps passé, se joint aux pronoms relatifs oua (pl. oui; fs. ta; fp. ti) et a, et forme avec eux les pronoms oua-n-ḍ-în (pl. oui-n-ḍ-în; fs. ta-n-ḍ-în; fp. ti-n-ḍ-în) et a-n-ḍ-în, qui sont syn. d'oua-n-ḍ-în-deq, a-n-ḍ-în-deq. v. : oua || ḍ-în s'empl. qqlq. pour signifier "voilà; le (la, les) voilà". (Ex. amis ennek oua tt-tezzînhed ḍ-în % ton chameau que tu as acheté lâ-bas tonchameau que tu as acheté, le voilà (voilà ton chameau que tu as acheté) = innâs ennek oui tt-tezzînhed, entaniḍ ḍ-în % tes chameaux que tu as achetés, eux lâ-bas (tes chameaux que tu as achetés, les voilà)) || ḍ-în, d. les. "là, lâ-bas; de lâ, de lâ-bas", est syn. de ḍ-în-deq; en ḍ-în "d'alors", expr. l'éloign. absolue dans le temps passé, est syn. d'en ḍ-în-deq empl. d. le m. s.

ḍ-în-deq : VV. pi. adv. || lâ, lâ-bas; de lâ, de lâ-bas || expr. l'éloign. absolue || est composé de ḍ "dans", în "là; lâ-bas", deq syllabe sans signification précise exprimant la proximité ou l'éloignement modérés || syn. de ḍ-în ex. ikkâ ḍ-în-deq % il est allé lâ-bas = oua-n ḍ-în-deq ar Tâouat, ahel ien % depuis lâ-bas jusqu'au Touat, un jour (de lâ-bas au Touat, il y a un jour de marche) = ourqijr tâmet en ḍ-î-req, tâmet en ḍ-în-deq a ten innên % non pas une f. d'ici, une f. de lâ-bas ce qui les ayant dits (ce n'est pas une f. d'ici, c'est une f. de lâ-bas qui l'a dit) || ḍ-în-deq, précédé de la prép. n du gén., forme l'expression l'expr. en ḍ-în-deq "de lâ-bas", qui sign. sour.

- "d'alors" avec sens d'éloign. absolu dans le temps passé || en
ḏ-în-dex "d'alors", exprimant l'éloign. absolu dans le temps
passé, peut se placer immédiatement après le subs. (Ex.
tāmet en ḏ-în-dex / la f. d'alors = ahel en ḏ-în-dex /
le jour d'alors) || en ḏ-în-dex "d'alors", exprimant l'éloign.
absolu dans le temps passé, se joint aux pronoms relatifs
oua (pl. oui; fs. ta; fp. ti) et a, et forme avec eux les pronoms
oua-n-ḏ-în-dex (pl. oui-n-ḏ-în-dex; fs. ta-n-ḏ-în-dex;
fp. ti-n-ḏ-în-dex) et a-n-ḏ-în-dex, qui sont syn. d'
oua-n-ḏ-în, a-n-ḏ-în, v. : oua || ḏ-în-dex ḏ
"là-bas dans" sign. "à ce lieu là où ; à ce moment-là
que". v. ci-dessus V ḏ (ed) || ḏ-în-dex, v. les. "là,
là-bas; de là, de là-bas", est syn. de ḏ-în; en ḏ-în-dex
"d'alors", expr. l'éloign. absolu dans le temps passé, est syn.
d' en ḏ-în empl. d. le m. s.
- ḏ-ê-rex : O V pi. adv. || ici; d'ici || expr. la prox. absolue ||
est composé de ḏ "dans", ê contraction d'ici syllabe sans significa-
tion entrant dans la composition de certains pronoms et de certaines
particules sans rien ajouter à leur sens, rex syllabe sans signi-
fication précise exprimant la proximité absolue || ex. ikKā ḏ-ê-rex
% il est allé ici = oua-n ḏ-ê-rex ar Tit, ahel ien % depuis ici
jusqu'à T., un jour (d'ici à T., il y a un jour de marche) = nēier
tāmet iet en ḏ-ê-rex % j'ai vu une f. d'ici (j'ai vu une f.
qui est d'ici) = Mōsa ih Āix; hik é tt asin salān ḏ-ê-rex
% M. est dans l'Āix; vite lui arriveront des nouvelles d'ici (M. est
dans l'Āix; bientôt lui arriveront d'ici des nouvelles) || syn. de
ḏā-dex (Āḏ); ḏā-dex n'est pas us. dans l'Āh.
- ḏimardex : VOIV pi. adv. || maintenant || semble composé de ḏ "dans";
émie "moment", dex syllabe sans signification précise exprimant
la proximité ou l'éloignement modérés || ḏimardex ḏ "maintenant
dans" sign. "maintenant que". v. ci-dessus V ḏ (ed).
- ḏimac : OIV pi. adv. || m. s. q. le pr. || très peu us.
- ḏ-innîn : IV pi. conj. || parce que; pour que || est composé de ḏ
"dans"; et innîn "que" || syn. de foull innîn; syn. d' innîn, de
s-innîn et d'ininnîn, empl. d. les. "parce que; pour que"; syn.
de foull âs et de foull âs innîn empl. d. les. "parce que" ||
diffère de ḏ innîn "et que" || v. / innîn || peu us.
- a ḏ || v. ci-dessus V ḏ (ed, de).
- V ed V (é ≥ , hé ≥;) pi. || particule indiquant que le

verbe qui la suit et le sens du futur || éd n'a pas de signification et n'a d'autre fonction que d'indiquer que le verbe qui le suit a le sens de futur. Il ne peut se placer que devant un verbe à un temps futur. Les temps du futur peuvent signifier soit le futur, soit l'impératif, soit le conditionnel; la présence d'éd devant eux indique qu'ils n'ont ni le sens de l'impératif, ni celui du conditionnel, mais celui du futur || Dans certains cas, déterminés par la grammaire, éd se change en é, dans d'autres il se change en hé || éd, précédant immédiatement un v. commençant par t, devient ét; par suite, éd, précédant immédiatement un v. devient donc touj. ét aux 4 pers. suivantes: 2^e p. s., 3^e p. fs., 2^e p. mp., 2^e p. fp.; il devient aussi ét à 3 autres p., la 1^{re} p. s., la 3^e p. mp., la 3^e p. fp., lorsque le v., à ces pers., commence par t. éd, précédant immédiatement un v. à la 1^{re} p. pl. commençant par n, devient én; éd, précédant immédiatement un v. commençant par n et à une autre p. que la 1^{re} p. pl., peut ad lib. garder la forme éd ou devenir én; devant les v. à la 1^{re} p. s., la 3^e p. mp., la 3^e p. fp. commençant par n, la forme éd est beaucoup plus élégante et plus us. que la forme én. éd, précédant immédiatement un v. commençant par une lettre autre que t ou n, garde la forme éd || éd (é, hé) se place toujours devant les verbes au futur, sous l'une des 3 formes éd, é, ou hé, excepté dans les 3 cas suivants: 1^o quand le v. au futur est précédé d'a ou d "ce que dans (jusqu'à ce que; lorsque)"; 2^o quand le v. au futur a le sens d'un impératif ou d'un conditionnel & non celui d'un futur; 3^o quand le v. au futur est précédé d'un autre v. au futur ayant ou non le même suj. que lui et précédé d'éd (é, hé). Dans les 2 premiers cas, on ne doit pas mettre éd (é, hé). Dans le 3^e cas, on peut ad lib. mettre éd (é, hé) ou ne pas le mettre || é, suivi d'une consonne, ne s'écrit pas; hé, suivi d'une consonne, s'écrit h; é, suivi d'un son-voyelle, s'écrit è; hé, suivi d'un son-voyelle, s'écrit hè. (Ex. ou é nekk % :: 10: % nous n'irons pas = emmi hé nekk!% :: 11: 31 % quand irons-nous? = ou é ouksa de % :: 30: 30: % je ne craindrai pas = mi hé ekkin? % 1: 3: 1 % qui devant aller? (qui ira?)).

V ed V (2V, idV, idV, idV) pi. || particule ajoutant au mot qu'elle accompagne l'idée de rapprochement, de venue, d'entrée, d'acquisition || ed peut qlq. se traduire par "ici", mais non toujours. qlq. il peut se traduire par un membre de phrase. qlq. il modifie le sens du mot auquel il est joint sans pouvoir se traduire séparément. Il a qlq. ch. du sens de la prép. latine "ad", en ce qu'il exprime toujours un rapprochement, une venue, une entrée, une adjonction, une acquisition. Il est

148

opposé à în (hîn) "là; là-bas", qui a un sens plus précis, et qui exprime proprement l'éloignement, et p. ext. l'abstraction, la sortie, la dépossession, avec qlq. ch. du sens de la préposition "e, ex" // ed ne s'emploie pas seul et il ne se joint pas à tous les mots. Il ne s'emploie que ~~avec un verbe, à un pronom, a. q. rég. dix. ou ind. d'un verbe, au pronom manékk, et à la particule Demeg.~~ Il peut se joindre à tous les verbes dont le sens est susceptible de recevoir l'adjonction d'une idée de rapprochement, de venue, d'entrée, d'acquisition, quand il est joint à un pronom. Il s'emploie aussi avec l'abstraction, la sortie, la dépossession, avec a. q. rég. dix. ou ind. d'un verbe, c'est le sens du verbe et non celui du pronom qui'il modifie. Soient à cet égard des sens de la prép. latine "e ex" // ed ne s'emploie pas avec un verbe, il se place, selon le cas, immédiatement après lui, immédiatement avant lui, ou avant lui seul. Il ne se joint ni aux verbes ni aux pronoms // peut se joindre à un ou à plusieurs petits nombres de particules et à tous les verbes dont le sens est susceptible de recevoir l'adjonction d'une idée de rapprochement, de venue, d'entrée, d'acquisition, dont à un verbe accompagné de pr. et est susceptible de recevoir l'adjonction d'une idée de rapprochement de régime, d'entrée, d'acquisition // joint à un pronom, d'entrée, c'est un verbe qui se rapporte à l'acquisition // ex. Môusa ious Dâssin / M. est arrivé et séparé de lui par la particule E du futur. joint à un pronom, au pronom manékk, ou à la chez D. Môusa ious ed / M. est arrivé ici - môusa ious - ou Dâssin partie. Demeg, il se place tout immédiatement après, ex // ex. Môusa ious Dâssin / M. est arrivé chez D. / M. est arrivé - ious - ed - Môusa ious - ed - Dâssin / M. est arrivé chez D. (en un lieu quelconque différent de celui-ci) = Môusa ious - ed Dâssin / M. est arrivé ici chez D. (ou: M. est arrivé chez D. (en un lieu quelconque, ici ou ailleurs, ed ind. joignant une relation de rapprochement, non entre M. et celui qui parle, mais entre M. et D.)) = Môusa ious - ed Dâssin d-ê - rex / M. est arrivé chez D. ici = Môusa ious - ed Dâssin dax Tâouat / M. est arrivé chez D. dans le Touat (cette phrase peut être dite par qlq'un étant en n'importe quel lieu, au Touat, ou loin de lui, ed indiquant une relation de rapprochement, non entre M. et celui qui parle, mais entre M. et D.) = kenân iglâ / K. est parti = kenân igl - ed / K. est parti pour venir ici = kenân igl - în / K. est parti en s'éloignant d'ici = Môusa igméd Tâouat / M. est sorti du Touat = Môusa igméd - ed Tâouat / M. est sorti du Touat pour venir ici = Môusa igméd - în Tâouat / M. est sorti du Touat en s'en éloignant et sans se rapprocher d'ici = Môusa igméd, dax Tâouat / M. est sorti dans le Touat (M. a paru dans le Touat) = Môusa igméd - ed dax Tâouat / M. est sorti dans le Touat (M. a paru dans le Touat) (cette phrase peut être dite par qlq'un étant en n'importe quel lieu, au Touat, ou loin de lui, ed indiquant une relation de rapprochement, non entre M. et celui qui parle, mais entre M. et le Touat) = Môusa igméd - în dax Tâouat / M. est sorti là-bas dans le Touat (M. a paru loin d'ici dans le Touat) = iéouéi téréout i Dâssin / il a apporté une lettre à D. = iéouéi - d téréout / il a apporté ici une lettre = iéouéi - în téréout / il a apporté là-bas une lettre (en un lieu quelconque différent de celui-ci) = iéouéi - d téréout i Dâssin / il a apporté ici une lettre à D. (ou: il a apporté une lettre à D. (en un lieu quelconque, ici ou ailleurs, d indiquant une relation de rapprochement, non entre le porteur de la lettre et celui qui parle, mais entre le porteur de la lettre et D.)) = iéouéi - d téréout i Dâssin d-ê - rex / il a apporté une

lettre à D. ici = icouci - d tereout i Dassin dar Taouat % il a apporté une lettre à D. dans le Touat (cette phrase peut être dite par a.s.g. un étant en n'importe quel lieu, au Touat, ou loin de lui, d indiquant une relation de rapprochement, non entre le porteur de la lettre et celui qui parle, mais entre le porteur de la lettre et D.) = izzin^hha timizim % il a vendu de l'orge (ou : il a acheté de l'orge) = izzin^h - ed timizim % il a acheté de l'orge = izzin^h - in timizim % il a vendu de l'orge = ikfa timizim Dassin % il a donné de l'orge à D. = ikf i - d timizim % il m'a donné de l'orge (ed, avec ikf, indique une acquisition faite par celui qui parle) = ekfi^h - in timizim Dassin % j'ai donné de l'orge à D. (in, avec ekf, indique une dépossession de celui qui parle, un don fait par lui) = illâ % il a été il est = illâ - d % en-deçà (m. à m. "il est en se rapprochant d'ici [par rapport à ...]") = illâ - hin % au-delà (m. à m. "il est là bas (il est en s'éloignant d'ici [par rapport à ...])") = denneq % au-dessus de = denneq - ed % au-dessus et près de // sur les expr. illâ - d et illâ - hin, v. // ell // Es, esclaves, les plébéiens et tous ceux qui parlent incorrectement font hab. un usage immodéré d'ed, le mettant à tout propos sans qu'il ajoute rien au sens ; il commettent en cela des inélegances ; quand ed n'ajoute rien au sens, on ne doit pas le mettre.

V di 3V pi. // ci ; là // expr. la prox. ou l'éloign. modérés dans l'espace ou le temps // di ne s'empl. pas seul et ne se joint pas aux verbes. Il ne s'emploie que : 1° joint aux subs., 2° joint aux pronoms relatifs oua (pl. oui ; fs. ta, (p. ti) et a, 3° faisant partie de certaines particules dans la composition desquelles il entre, 4° précédé de la prép. n du gén. et formant avec elle l'expr. en di // ex. de di joint à des subs : âles - di % cet h - ci (ou : cet h - là) = amis in di % mon chameau-ci (ce chameau - ci qui est à moi) (ou : mon chameau - là (ce chameau - là qui est à moi)) = tâmet toulexet di % la f. ayant été bonne - ci (cette bonne f. - ci) (ou : la f. ayant été bonne - là (cette bonne f. - là)) // di se joint aux pronoms relatifs oua (pl. oui ; fs. ta ; p. ti) et a et forme avec eux les pronoms oua - di (pl. oui - di ; fs. ta - di ; p. ti - di) et a - di, qui sont syn. d'oua - di - h, a - di - h. v. : oua // di entre dans la composition de plusieurs particules dont les articles suivent // di, précédé de la prép. n du gén., forme l'expr. en di "de là", qui sign. souv. "d'alors" avec sens d'éloign. modéré dans le temps passé // en di "d'alors", exprimant l'éloign. modéré dans le temps passé, peut se placer immédiatement après les subs. (Ex. tâmet en di % la f. d'alors = ahel en di % le

- jour d'alors) || en di "alors", exprimant l'éloign. modéré dans le temps passé, se joint aux pronoms relatifs oua (pl. oui; fs. ta; p. ti) et a, et forme avec eux les pronoms oua-n-di (pl. oui-n-di; fs. ta-n-di; p. ti-n-di) et a-n-di, qui sont syn. d'oua-n-di-h, a-n-di-h. v. : oua || ~~syn. de di-h~~, di est syn. de di-h.
- di-h : V pi || m.s.q. le pr. || ~~aussi us. que di~~ s'emploie exactement comme di || ~~forme l'expr. en di-h syn. d'en di~~ || ~~forme le pronom oua-n-di-h~~ forme les pronoms oua-di-h (pl. oui-di-h; fs. ta-di-h; p. ti-di-h) et a-di-h, qui sont syn. d'oua-di, a-di. v. : oua || forme l'expr. en di-h, syn. d'en di || en di-h s'emploie com. en di et forme les pronoms oua-n-di-h (pl. oui-n-di-h; fs. ta-n-di-h; p. ti-n-di-h) et a-n-di-h, syn. d'oua-n-di, a-n-di. v. : oua || di-h est aussi us. que di.
- di-di : VV pi. adv. || ensuite; puis || se dit du passé et de l'avenir.
- di-n-d-in : VV pi. adv. || en ce temps-là || expr. l'éloign. dans le temps passé || ne se dit que du passé || sign. m. à m. "là de là-bas (en ce temps-là d'autrefois)" || syn. de di-n-d-in-dex empl. d. ce s.
- di-n-d-in-dex : VV pi. adv. || en ce lieu-là d'alors; en ce temps-là || expr. l'éloign. dans l'espace et l'éloign. dans le temps passé réunis, ou l'éloign. dans le temps passé seul || ne se dit que du passé || sign. m. à m. "là de là-bas (en ce lieu-là d'autrefois; en ce temps-là d'autrefois)" || d. la s. "en ce temps-là" est syn. de di-n-d-in.
- di-hin : V (A) pi. adv. || là; là-bas || ~~syn. de d-in~~ non us. dans l'Ah.
- di-hin-dex : VV (A) pi. adv. || m.s.q. le pr. || ~~syn. de~~ non us. dans l'Ah.
- oua-di || v. : oua.
- oua-di-h || v. : oua.
- oua-n-di || v. : oua.
- oua-n-di-h || v. : oua.
- da-di || v. V da.
- da-di-h || v. V da :
- V dé : VV pi. adv. || là || expr. la prox. ou l'éloign. modérés dans l'espace || ex. ellân dé % ils sont là = mani d'ekken ? — ekken dé % où sont-ils allés ? — ils sont allés là = mani d'insâ ? — dé % où u-t-il couché ? — là = raim dé % assieds-toi là || dé est syn. de dé-h.
- dé-h : V pi. adv. || ~~pi. adv. || syn. de dé~~ m.s.q. le pr. || s'emploie exactement comme dé || v. à l'ien le s. de dé-h ien || dé-h est aussi us. que dé.

- ḏé-oua-h ∷ V pi. adv. || m.s. q. le pr. || expr. incorrecte.
ḏé-ha ∷ V (ʾĀ) pi. adv. || m.s. q. le pr. || non us. dans l'ʾĀh.
ḏé-hah ∷ V (ʾĀ) pi. adv. || m.s. q. le pr. || non us. dans l'ʾĀh.
mani-ḏé || v. I mi.
mani-ḏé-h || v. I mi.
emmi-ḏé || v. I mi.
emmi-ḏé-h || v. I mi.

V da ∷ V pi. prép. || voici ; voilà || expr. la prox. ou l'éloign. modérés ||
da se place après ce qu'on montre || ex. Môusa, da % M, voici (voici M.) (ou: M, voilà (voilà M.)) = amis ennek, oua tt-terziñhed, da % ton chameau, que tu as acheté, voici (voici ton chameau, que tu as acheté) (ou: ton chameau, que tu as acheté, voilà (voilà ton chameau, que tu as acheté)) = âk da oua ioulèxen % le lait voici qui ayant été bon (voici le bon lait) (ou: le lait voilà qui ayant été bon voilà le bon lait)) = nek da % me voici (ou: me voilà) = éxed ennek, oua tt-terziñhed, enta da % ton blé, que tu as acheté, le voici (ou: ton blé, que tu as acheté, le voilà) || da est syn. de da-h. Dans l'ʾĀh. on emploie presque toujours da-h, presque jamais da; dans l'ʾĀh et l'ʾĀd. c'est l'inverse || v. il nex "voici; voilà".

- da-h ∷ V pi. prép. || m.s. q. le pr.
da-di ∷ VV pi. prép. || voici || expr. la proximité modérée || da-di se place après ce qu'on montre || ex. Dassin, da-di % D, voici (voici D.) = amis oua-i-dex s âk ennik, da-di % ce chameau-là que à je t'ai dit, voici (ce chameau-là pour lequel je t'ai dit, le voici; voici ce chameau dont je t'ai parlé) = Dassin.
da-di tennèt bahou % D. voici ayant dit un mensonge (voici D. qui a menti) = nek da-di % me voici = entaniḏ da-di % les voici || da-di est syn. de da-di-h; tous 2 sont us. dans l'ʾĀh, le 2^d plus que le 1^{er}.

- da-di-h ∷ VV pi. prép. || m.s. q. le pr.
dâ-rex ∷ OV pi. prép. || voici || expr. la proximité absolue || dâ-rex se place après ce qu'on montre || ex. Kenân, dâ-rex % K, voici (voici K.) = haret en d-tu n enḏ ahel, dâ-rex % la ch. de là-bas d'hier, voici (voici cette ch. d'alors, d'hier) = âles dâ-rex oua ixmèsen amis % l'hom. voici qui ayant saisi le chameau (voici l'hom. qui a saisi le chameau) = Kai dâ-rex % te voici = enta dâ-rex % le voici.
dâ-dex ∷ VV (ʾĀ) pi. prép. || ici || syn. de d-t-rex || non us. dans l'ʾĀh.

V éd || v. + V édit.

III V doûbet (Ta.2) + III V va. prim; conj. 97 "doûbet (Ta.2)"; (iédôûbet, iédôûbet, 'éd iédôûbet, our iédôûbet) || pouvoir (être en état de; être capable de; avoir la possibilité de) || peut avoir pour suj. une p, un an, ou une ch. || p. ext. "pouvoir bien monter (être capable de bien monter) [un an. servant de monture]". Peut avoir pour rég. dir. n'im = porte quel an. servant de monture || p. ext. "pouvoir succéder, com. l'ayant pour oncle (ou grand oncle, ou oncle à la mode de Bretagne, par les femmes) maternel, à [q'q'un], dans la suzeraineté)". Peut avoir pour suj. tout hom. ou fem. ayant un oncle maternel, un grand oncle maternel (par les femmes, c.à d. père de la grand mère maternelle), ou un oncle à la mode de Bretagne maternel (par les femmes, c.à d. fils d'une sœur de la grand mère maternelle) possédant un ettebel "suzeraineté" (sur des vassaux)". Signifie que le suj. a des droits à la succession du rég. dir. non sur ce qui concerne les biens de celui-ci, mais touchant la propriété de ses biens, mais touchant la suzeraineté en ce qui concerne sa suzeraineté sur des vassaux. Beaucoup de p. nombre de pers. peuvent avoir droit à succéder à q'q'un dans la suzeraineté sur des vassaux; celle-ci est indivisible; une seule personne l'obtient à la mort du possesseur; les autres concourent leurs droits, qu'ils feront valoir peuvent avoir droit à succéder à q'q'un dans la suzeraineté peuvent avoir, à un degré plus ou moins proche, droit à succéder à q'q'un dans sa suzeraineté sur des vassaux; celle-ci est indivisible; une seule p. l'obtient à la mort du possesseur, celle à qui l'ordre de parenté donne le plus de droit; les autres gardent leurs droits, qu'ils feront valoir lorsque leur tour viendra. Les hom. seuls peuvent être suzerains de vassaux; les fem. seules transmettent à leurs enfants le droit à la suzeraineté sur des vassaux. Quand le suj. de doûbet (Ta.2) est un h, cela sign. que cet h. a des droits plus ou moins prochains à succéder en personne dir. comme suzerain au rég. dir. comme suzerain; quand le suj. est une f, cela sign. qu'elle transmettra à ses enfants des droits à succéder au rég. dir. dans sa suzeraineté. (Ex. Biska d Monnek eddôûbin Môsa dax ira n tãñâtën / B. et M. peuvent succéder, com. l'ayant pour oncle [à la mode de Bretagne] maternel (par les femmes), à M. (dans la suzeraineté) dans enfant de sœurs (par enfants de sœurs, c.à d. parce que leur mère et M. sont enfants de sœurs = lôûki d Mikela eddôûbin Môsa Kaskab / L. et M. peuvent succéder, com. l'ayant pour oncle maternel, à M. (dans la suzeraineté) dans la ligne

directe de la succession à la suzeraineté d'oncle maternel à neveu ou nièce) || p. ext. "avoir pour oncle (ou grand oncle, ou oncle à la mode de Bretagne, par les femmes) maternel". Peut avoir pour suj. un h. ou une f. quelconques. Peut avoir pour réq. dir. un b. de n'importe quelle condition sociale, libre ou esclave. (Ex. Barka oua n'ekli ieddôbet akli hin Memmedou Kaskab % B. celui d'esclave a pour oncle maternel mon esclave M., dans un rapport de parenté qui est : d'une part, oncle maternel ; d'autre part, enfant propre de soeur germaine ou de soeur de mère (B. l'esclave a pour oncle maternel mon esclave M., dans un rapport de parenté qui est : d'une part, oncle maternel, d'autre part enfant propre de soeur germaine ou de soeur de mère)) || v. III:0:Kaskab. seddôbet (Ta.2) + III V ⊙ va. f.1; conj. 148 "seddôbet (Ta.2)"; (isôdabet, iestôdabet, éd iseddôbet, our isôdabet) || faire pouvoir || se c. av. 2 acc. || p. ext. "pouvoir bien monter (être capable de bien monter) [un an. servant de monture] (se c. av. 1 acc.)"; d. ce s. est syn. du prim || est plus souv. empl. d. le s. de "pouvoir bien monter" que dans celui de "faire pouvoir".

tédôbôût (Ta.8) + III V + va. f. 16⁶⁴; conj. 257 "tédôbôût (Ta.8)"; (itédôbôût, our itédôbôût) || pouvoir hab. || a t. les s. c. à c. du prim. sédôbôût (Ta.8) + III V ⊙ va. f. 1. 16⁶⁴; conj. 257 "tédôbôût (Ta.8)"; (isédôbôût, our iseddôbôût) || faire hab. pouvoir || se c. av. 2 acc. || a t. les s. c. à c. de la f. 1.

âdâbou : III V sm. nv. prim; φ (pl. idôbôûtên 1+III V), daç dôbôûtên || fait de pouvoir || p. ext. "fait de pouvoir bien monter (d. le s. ci. d.)" || p. ext. "pouvoir (faculté de faire)".

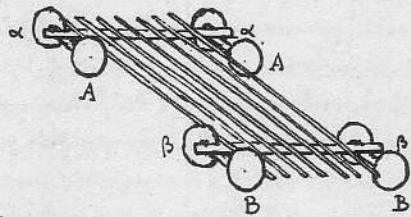
âseddôbou : III V ⊙ sm. nv. f. 1; φ (pl. iseddôbôûtên 1+III V ⊙), daç seddôbôûtên || fait de faire pouvoir || a t. les s. c. à c. de la f. 1.

ânédâbou : III VI sm. n. dé. prim; (s. s. pl.) || le Tout-puissant (celui qui peut tout) || ne se dit que de Dieu || v. || ≥ Ialla.

tâdâbit + III V + sf. φ (pl. tédâbitên 1+III V +), daç tédâbitên || ce qui a droit (personnes des 2 sexes, en nombre quelconque, ayant droit) de succéder, comme l'ayant pour oncle (ou grand oncle, ou oncle à la mode de Bretagne, par les femmes) maternel, à la suzeraineté [de qsq' un] || s'empl. com. dôbet (Ta.2) d. le s. cor. pendant; v. ci-dessus le prim. dôbet (Ta.2) || ex. Biska d Memek tâdâbit em Môisa daç âra n tânâtên % B. et M. [sont] ce qui a droit de succéder, comme l'ayant pour oncle [à la mode de Bretagne] maternel (par les femmes), à la suzeraineté de M. dans enfant de soeurs (par enfants de soeurs, c. à d. parie que leur mère et M. sont

enfants de soeurs) = Mikela tādābit em Mâisa Kaskab % M. [est] ce qui a droit de succéder, com. l'ayant pour oncle maternel, à la suzeraineté de M. dans la ligne directe de la succession à la suzeraineté d'oncle maternel à neveu ou nièce = tidābatin ou oulinet : tiōd Ti n Kaskab, tiōd āra n tānātīn % ~~les ayant~~ ceux qui ont droit de succéder, comme l'ayant pour oncle (ou grand oncle, ou oncle à la mode de Bretagne, par les femmes) maternel, à la suzeraineté [de qd'un], ne sont pas pareils : certains des de dans la ligne directe de la succession à la suzeraineté d'oncle maternel à neveu ou nièce, certains enfant de soeurs (c.à.d. certains sont avec le possesseur de la suzeraineté dans un rapport qui est : d'une part, oncle maternel ; d'autre part enfant propre de soeur germaine ou de soeur de mère ; certains autres sont de p. desquelles les mères et le possesseur de la suzeraineté sont enfants de soeurs) || p. ext. "descendance des soeurs (et des cousines germaines filles, des soeurs de la mère) (collection de pers. descendant des soeurs (et des cousins germaines filles des soeurs de la mère))". Se dit de p. des 2 sexes de n'importe quelle condition sociale, libres ou esclaves, s'empl. com. doubet (Ta. 2) d. le s. d' "avoir pour oncle ~~ici-dessus~~ maternel"; v. ci-dessus le prim. doubet (Ta. 2) || syn. de téjché, qui est moins us. que tādābit, et de téjezé (Aix), qui n'est pas us. dans l'Ah. || v. III:0: Kaskab.

tādabout + III V + sf. φ (pl. tiōba + III V +), dar tēōba || lit - divan || la tādabout, rare dans l'Ah., fréquente dans l'Aix, est une sorte de lit-divan, long de 2^m, large d' 1^m, 50^c, élevé de 0^m, 50^c au-dessus du sol. Elle se compose de 4 rouleaux, dont 2 (AA) sont à la tête du lit et supportent une perche horizontale (αα), et dont 2 (BB) sont au pied du lit et supportent une perche horizontale (ββ) pareille & parallèle à la précédente. Ces 2 perches en portent 6 ou 8 autres, placées dans le s. de la longueur, sur lesquelles on étend des nattes et des couvertures. Qlqf. les 2 perches αα et ββ, au lieu d'être portées par des rouleaux, sont maintenues au-dessus du sol par d'autres moyens || p. ext. "lit; chaise; table; banc". La langue de l'Ah. n'ayant pas de mot pour signifier lit, chaise, table, banc, fauteuil, canapé, tabouret, etc, le mot tādabout



est empl. pour le désigner.

- ▣▣▣ deb ▣▣▣ sm. (s. et pl.) || "deb"; mot sans signification liquant la son d'une tape || ex. ixtēk ēblal, innā deb % est tombée verticalement la pierre, elle a dit "deb" (la pierre est tombée, elle a fait "deb") || debdeb ▣▣▣▣ va. prim; conj. qg "berēg"; (iddebdeb, iceddebdeb, iddebdeb, our iddebdeb) || emplir au ras (emplir jus qu'au ras du bord) [un récipient] || a aussi les s. pas. et pron. "être emplir au ras" et "s'emplir au ras" || peut avoir pour rég. dix. tout récipient à orifice assz large pour qu'on puisse à volonté le remplir au ras du bord, ou le remplir de manière qu'il contienne tout ce qu'il peut contenir de matière, celle-ci faisant le cône au-dessus de lui. Ne se dit que de récipients qu'on emplir de matières solides en petites parcelles, telles que blé, orge, riz, sable, etc; ne se dit pas de récipients qu'on emplir de liquides || vient de la racine deb, parce que, pour emplir un récipient au ras, on en tapote le contenu.
- seddebdeb ▣▣▣▣ va. f.1; conj. 122 "seddekkel"; (isdebdeb, iceddebdeb, id isdebdeb, our isdebdeb) || faire emplir au ras || se c. av. 2 acc. || sign. aussi "emplir au ras"; d. ce s. et sign. du prim. au s. act.
- tādebāt ▣▣▣▣+ va. f.7; conj. 230 "tāregāh"; (itādebāt, our itedebāt = dit) || emplir hab. au ras || a aussi les s. pas. et pron.
- sādebāt ▣▣▣▣ va. f.1.7; conj. 230 "tāregāh"; (isādebāt, our isedebāt) || faire hab. emplir au ras || se c. av. 2 acc. || a t. les s. c. à c. de la f.1.
- ādebdeb ▣▣▣▣ sm. nv. prim; φ (pl. idēbdēben ▣▣▣▣), dar debdēben || fait d'emplir au ras || a aussi les s. pas. et pron. "fait d'être emplir au ras" et "fait de s'emplir au ras".
- āseddebdeb ▣▣▣▣ sm. nv. f.1; φ (pl. iseddebdebēben ▣▣▣▣), dar seddebdebēben || fait de faire emplir au ras. || a t. les s. c. à c. de la f.1.
- ādōūbdōūb ▣▣▣▣ sm. φ (pl. idōūbdōūben ▣▣▣▣), dar dōūbdōūben || pleine mesure - au ras du bord || ne se dit que de récipients & de matières solides en petites parcelles pour lesquels on peut se servir du v. debdeb || ex. ākous ouā-rer, ādōūbdōūb emēt n ēred i tāouekint % ce vase-ci, sa pleine mesure au ras du bord de blé pour 0^l, 5^c (ce vase-ci, sa pleine mesure de blé au ras du bord coûte 0^l, 5^c) = ekf ē okkoj dōūbdōūben, essin n ēred, essin en timzīn % donne - lui 4 pleines mesures au ras du bord, 2 de blé, 2 d'orge.
- ādebdeb ▣▣▣▣ sm. (pl. ādebdebēben ▣▣▣▣) || paroles tendancieuses (paroles manifestant une tendance secrète, paroles ayant pour

mobile une intention secrète) || Se dit de paroles, détournées & rusées, par lesquelles qlq' un cherche à arriver à une fin qconque, sans laisser voir qu'il y tend ; p. ex. de paroles, détournées, par lesquelles on cherche, en cachant son but, à connaître un secret, à donner un conseil, à obtenir un effet qconque || ex. ioüet i s ädcbdeb ; il m'a frappé de paroles tendancieuses (il m'a tenu des propos tendancieux) || v. || 81, tängalt.

□ V eddabbet + □ V * sf. (pl. eddabbetin 1 + □ V) || bête de somme || ne s'empl. qu' au fig. D. les. de "chose lourde", pour désigner une p, un an, ou une ch. Se dit, p. ex, d'une p. lourde et commune physiquement ou intellectuellement, d'un an. lourd & commun, d'une ch. lourde qconque, sac, paquet, etc. || peu us.

— eddebabet + □ V sf. (pl. eddebabetin 1 + □ V) || m. s. q. le p.

□ V dâb □ V ni. adv. || vraiment || ne s'empl. qu'à la suite d'une affirmation, pour la corroborer ; il ajoute peu au sens || ex. éoualla dâb % oui vraiment = näieK K dâb % je l'ai vu vraiment.

□ V eddebabet || v. □ V eddabbet.

□ V □ V debdeb || v. □ V deb.

□ V edbel || □ V va. prim ; conj. 26 "eksen" ; (idbél, idbâl, éd idbel, our idbil) || relever [une étoffe, une peau] (en l'ourlant, la bordant, la rempliant) (ourler ; border ; remplir [une étoffe ou une peau]) ; soulever et porter [un enfant, un an, une ch. lourde] || a aussi les. pas. et pron. "être relevé (D. le s. ci. D.)" et "se relever (D. les. ci. D.)". D. les. "soulever et porter", n'a ni les. pas, ni les. pron. || D. le s. "relever", sign. "ourler ; border ; remplir" ; ne peut avoir pour réq. dir. qu'une étoffe ou une peau. D. les. s. "ourler" et "remplir", et syn. d' ekrem || D. les. "soulever et porter", peut avoir pour suj. une p. ou un an. Si le suj. est une p, le réq. dir. peut être un enfant, un an, ou un objet inanimé un peu lourd, porté, n'importe comment, sur le dos, dans les bras, à la main, ou autrement, en marchant ou sans marcher, pour n'importe quel motif. Si le suj. est un an, le réq. dir. peut être un fardeau qconque || fig. "prendre avec soi (prendre chez soi et à sa charge) [un enfant]". D. ces, n'a ni le s. pas, ni le s. pron. (Ex. Kenân illeñ i tāmēt enñēt, enta idbél ābarād, tāmēt tedbél tābarat % K. a répudié sa fem., lui a pris avec lui le garçon (son fils), la fem. a pris avec elle la fille (sa fille)) || fig. "porter dans ses bras (assurer de toute manière & paternellement l'existence de ;

assumer toute la charge de pourvoir aux besoins de)". D. ces, n'a ni le s. pas, ni le s. pron. (Ex. Moussa idbâl Āhaggar imôâ % M. porte dans ses bras l'Āh. il est entier (M. porte dans ses bras tout l'Āh.)) || fig. "voler et tuer en secret [un an.]". D. ces, n'a ni le s. pas, ni le s. pron. le rég. dir. peut être n'importe quel an. domestique, chameau, chèvre, bœuf, kc.

— sedbel || III V O va. f. 1; conj. 150 "sekssen"; (issedbel, iessedbel, éd isedbel, our issedbel) || faire relever (D. le s. ci. D); faire soulever et porter (D. le s. ci. D) || se c. av. 2 acc.

— tedbel || III V + m. f. 3^{bi}; conj. 99 "berég"; (ittedbel, iettedbel, éd ittedbel, our ittedbel) || être relevé (D. le s. ci. D); être soulevé et porté (D. le s. ci. D); se relever (D. le s. ci. D); se soulever et se porter (D. le s. ci. D) || a t. le s. c. à c. du prim.

— nedbel || III V I m. f. 4; conj. 99 "berég"; (innedbel, iennédbel, éd iennedbel, our innedbel) || se soulever réc. l'un l'autre (se soulever réc. de terre en se prenant corps à corps) || a pour suj. ds p. qui luttent en se prenant corps à corps, dans un combat sérieux ou par jeu || fig. "se dresser l'un & l'autre sur les jambes de derrière en entrecroisant celles de devant (en se battant ou en jouant) (le suj. étant des an.)". Peut avoir pour suj. tous les an. qui prennent cette position, p. ex. des chiens, des lions, des chevaux, des ânes, kc. || fig. "s'emmenex réc. l'un l'autre (le suj. étant ds p. qui s'emmenent l'une l'autre n'importe où)".

— dâbbel || III V va. f. 5; conj. 220 "kâssen"; (idâbbel, our idebbel) || relever hab; soulever et porter hab. || a t. le s. c. à c. du prim.

— sâdbâl || III V O va. f. 1. 7; conj. 230 "târegâh"; (isâdbâl, our isedbil) || faire hab. relever; faire hab. soulever et porter || se c. av. 2 acc.

— tâtedbâl || III V + m. f. 3^{bi}. 7; conj. 230 "târegâh"; (itâtedbâl, our itatedbil) || être hab. relevé; être hab. soulevé et porté; se relever hab; se soulever et se porter hab. || a t. le s. c. à c. de la f. 3^{bi}.

— tânedbâl || III V I + m. f. 4. 7; conj. 230 "târegâh"; (itânedbâl, our itenedbil) || se soulever hab. réc. l'un l'autre || a t. le s. c. à c. de la f. 4.

— âdabal || III V sm. nv. prim; Q (p. idbâlen, III V), dar debâlen || fait de relever; fait de soulever et de porter || a t. le s. c. à c. du prim, excepté celui qui correspond à "voler et tuer en secret" || p. ext. "ourlet; rempli; bordure cousue (ruban de peau ou d'étoffe, distinct de l'objet bordé, placé à cheval sur le bord de celui-ci, rabattue des 2 côtés du bord, & maintenue repliée sur lui par des coutures)" || D. le s. "ourlet"

et "rempli", est syn. d'ākaxam et d'āsekrem. D. le s. "bordure" diffère d'ākaxam et d'āsekrem, qui signifient des bordures, quelque de n'importe quelle forme et matière, cousues ou non; il n'en est syn. que quand ils sont employés pour désigner le genre de bordure exprimé par ādabal. D. le s. "bordure", est syn. d'āsedbel.

- tadbelt 𐤕𐤓𐤕+ sf. nv. prim; q (pl. tidabbâl 𐤕𐤓𐤕+), daṣ tēdbelt (tādbelt), daṣ tēdbbâl || fait de voler et de tuer en secret [un an.] || le pl. tidabbâl sign. dans l'Ar. "caravane"; il n'a pas ce s. dans l'Ar.
- āsedbel 𐤀𐤓𐤂𐤀 sm. nv. f. 1; q (pl. isēdbīlen 𐤀𐤓𐤕𐤀), daṣ sedbīlen || fait de faire relever; fait de faire soulever et porter.
- ātedbel 𐤀𐤓𐤕+ sm. nv. f. 3^{bi}; q (pl. itedbīlen 𐤀𐤓𐤕+), daṣ tedbīlen || fait d'être relevé; fait d'être soulevé et porté; fait de se relever; fait de se soulever et de se porter || a. t. les s. c. ā. c. de la f. 3^{bi}.
- ānedbel 𐤀𐤓𐤕𐤀 sm. nv. f. 4; q (pl. inedbīlen 𐤀𐤓𐤕𐤀), daṣ nedbīlen || fait de se soulever réc. l'un l'autre || a. t. les s. c. ā. c. de la f. 4.
- ēnedbel 𐤀𐤓𐤕𐤀 sm. n. d'ē. prim; q (pl. inedbelen 𐤀𐤓𐤕𐤀; f. tēnedbelt 𐤕𐤀𐤓𐤕+; f. tēnedbelîn 𐤕𐤀𐤓𐤕+), daṣ ānedbel (ēnedbel), daṣ nedbelen, daṣ tānedbelt (tēnedbelt), daṣ tnebdelîn || hom. qui vole et tue en secret les an.
- āsedbel 𐤀𐤓𐤕𐤀 sm. q (pl. isēdbâl 𐤀𐤓𐤕𐤀), daṣ sedbâl || bordure cousue (d'une étoffe ou d'une peau) || syn. d'ādabal empl. d. ces s; v. ādabal.
- adbel 𐤀𐤓𐤕 sm. q (pl. idebelen 𐤀𐤓𐤕), daṣ ēdbel (ādbel), daṣ deblen || élévation de sable ou de terre de la forme et de la dimension d'un lit (amas de sable ou de terre en forme de lit) || tout amas de sable ou de terre ayant la forme et la dimension d'un lit, en alg. lieu & pour alg. cause qu'il soit fait, est un adbel || dans les cérémonies du mariage touareg, une des plus importantes est la confection d'un adbel et le dressage d'une tente, pour les nouveaux mariés, au-dessus de cet adbel. v. o tārē.
- 1 𐤕𐤓𐤕 ḍouben 1 𐤕𐤓𐤕 m. prim; conj. 39 "houreg"; p (ieḍōūben, ieḍōūben, ēḍ iḍouben, oue iḍouben) || être marié; se marier || peut avoir pour suj. un hom. ou une fem. || syn. d'idaou empl. d. ces s. || p. ext. "avoir des relations sexuelles". Peut avoir pour suj. un ~~fr ou une~~ hom. ou une fem. || par suite du sens grossier que peut avoir ḍouben, on évite de se servir de ce mot.
- seḍḍouben 1 𐤕𐤓𐤕 va. f. 1; conj. 138 "sekkexouked"; p (isḍaben, iesḍaben, ēḍ isēḍḍouben, oue isḍaben) || marier.